

Découvrir l'ostéopathie et mettre en pratique sur les chevaux

Lundi 10 mai 2021 à Estrées St Denis (60)



Objectifs

Connaître les grands principes de l'ostéopathie et son action sur les animaux.
Savoir mettre en application quelques techniques de base de l'ostéopathie.



Programme

Les Grands principes de l'ostéopathie
Définition d'une dysfonction. Restriction de mobilité, bases physiologiques.
Présentation des différentes techniques d'ostéopathie, (mécanique, neurologique, biochimique et vasculaire.)
Sens du toucher.
Relation ostéopathie/allopathie
Ostéopathie/temps : pathologie aiguë, chronique et ostéopathie hors cadre pathologique.
Définition des problèmes : locomoteurs, digestion, etc...
Les limites et contre-indications de l'ostéopathie.



Intervenante

Laura Msika,
Ostéopathe animalier D.O.A
Formatrice à BIOPRAXIA
Inscrite sur le registre national des vétérinaires



Responsable de stage

Corinne Daunay,
03.44.11.44.16
Corinne.daunay@oise.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Oise



Public

Tout public de la filière équine



Tarif

70 € pour les éligibles VIVEA (chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs). Crédit d'impôt: 70€

210 € pour les non cotisants VIVEA (salariés agricoles, jeunes en parcours d'installation et autres statuts)

Contact Inscriptions

Service Productions Innovations

Sylvie Broussin

03 44 11 44 57 – sylvie.broussin@oise.chambagri.fr

www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr

TITRE FORMATION : Découvrir l'ostéopathie et mettre en pratique sur les chevaux Lundi 10 mai 2021

Nom (personne à inscrire) :Prénom :Date de naissance:.....

Adresse :CP..... Commune.....

Téléphone : Mail :

Nom de l'exploitation.....N° SIRET.....Tel.....

Adresse (si différente).....CP..... Commune.....

STATUT : Chef d'exploitation, conjoint collaborateur Salarié agricole Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture de l'Oise

70 € (chefs d'exploitation et conjoints collaborateurs)

210 € pour les non cotisants VIVEA (salariés agricoles et autres statuts)

Signature :

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant).

VOS ATTENTES

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire afin de permettre au responsable de la formation de mieux vous connaître et de cerner vos attentes. Il fera le lien avec l'intervenant pour adapter la formation au plus près des besoins des participants

- Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? Non Oui

Quels sont les points précis du programme qui vous intéressent le plus? Précisez :

.....
Avez-vous recours régulièrement à l'ostéopathie équine ?
.....

Vous avez des remarques, des questions, attentes pour cette journée de formation :
.....

Questionnaire des attentes OPE FOR ENR 5 R 19.11.15

La formation bénéficie d'un financement VIVEA.

Crédit d'impôt : tout chef d'exploitation ou associé exploitant au bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt : nbre d'heures de formation x SMIC avec limite de 40h (en 2019 : 7hx10,03 = 70,21 € de crédit d'impôt ou remboursés à un agriculteur non imposable).

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le 10 janvier 2020.